



Accident seul sans permis + alcool

Par **Bagel**, le **20/02/2023** à **21:29**

Bonjour à tous, rnTout d'abord je viens ici pour être aidé et conseillé car cette histoire me prend réellement la tête et me mange la vie tout les jours et je n'en peux plus. Je suis seul, je n'ai aucun conseil, aucun avis extérieur et cette histoire m'a fais me renfermer sur moi même, enfin bref.rnJ'ai 20 ans et je suis jeune permis, en été (août) je me suis fais suspendre mon permis pour une durée de 4 mois en rentrant du travail à cause du thc (je n'étais pas sous l'emprise du tout j'avais fumé la veille). Donc je me fais suspendre mon permis pour 4 mois et arrive le mois de décembre ou une nuit, quelques jour avant le jour ou je pouvais récupérer mon permis, je prend le volant sous alcool pour voir un ami pour discuter et j'ai eu un grave accident ou je suis un véritable miraculé. Suite à ça vienne les pompiers donc prise de sang (2.3g/L dans le sang).rnJe précise que je suis passé par une période très sombre de ma vie juste avant cet accident, que c'était difficile à gérer et que désormais je vois un psychologue, j'ai retrouvé un travail et je cherche à m'en sortir plus que tout.rnJ'ai des projets de vie, je cherche à m'améliorer et à remonter la pente depuis.rnPour ce que je cherche à savoir c'est si je peux espérer récupérer mon permis ou juste prolonger ma période de suspension ou comme depuis décembre je n'ai pas été contacté si il y a prescription ou quoi que ce soit, enfin je cherche des réponses..rnMerci de m'avoir lu j'attends vos réponses

Par **jodelariege**, le **21/02/2023** à **11:06**

bonjourrrnjeune permis ,conduite sous stupéfiant ,puis conduite sans permis de conduire puis sous l'emprise de l'alcool :on ne peut guere vous aider si ce n'est vous conseiller de prendre un avocat car vous risquez lourd; vous avez accumulé les infractionsrrnlire le lien ci dessous:rrn<https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-aux-risques/reglementation-de-lalcool-au-volant#:~:rnnet voir aussi sécurité routiere et stupéfiants>

et conduite sans permis

Par **BrunoDeprais**, le **21/02/2023** à **15:18**

Bonjour,rnrn rnrnPerscription de quoi?rnrnCe sera au juge qu'il faudra expliquer que vous essayez de changer de vie, mais 3 délits en quelques mois, ça ne va pas être facile.